

CONSEIL DE L'ATLANTIQUE NORD
NORTH ATLANTIC COUNCIL

EXEMPLAIRE N° 81
COPY

ORIGINAL: ANGLAIS
8 avril 1958

NATO DIFFUSION RESTREINTE
DOCUMENT
AC/52-D(58)19

COMITE DE L'INFORMATION ET DES RELATIONS CULTURELLES

CREATION D'UN NOUVEAU POSTE DE REDACTEUR POUR LES
"NOUVELLES DE L'OTAN"

Note du Directeur de l'Information

A la réunion du Comité du Budget civil au cours de laquelle ont été formulées les recommandations définitives concernant les effectifs du service de l'Information, le Directeur de l'Information a demandé la création d'un poste de rédacteur adjoint (grade 12) pour l'édition en langue française des "Nouvelles de l'OTAN".

2. Le Comité du Budget a accepté de recommander la création de ce poste, au grade 11, sous réserve de confirmation par le Comité de l'information et des relations culturelles. Les débats du Comité du Budget ont nettement donné l'impression au Directeur de l'Information que certains membres de ce Comité pensaient que de profondes transformations étaient à l'étude en ce qui concerne les "Nouvelles de l'OTAN", y compris une réduction du nombre de ses pages, ce qui modifierait le nombre des postes de rédacteurs nécessaires.

3. Aux termes des procès-verbaux du Comité de l'information et des relations culturelles, les "Nouvelles de l'OTAN" ont fait l'objet des observations suivantes:

A la réunion du 8 novembre 1957 (AC/52-R/84), les suggestions ci-après ont été formulées:

- le nombre de pages pourrait être réduit, et ce non seulement pour des raisons d'économie, mais aussi pour d'autres raisons;
- la bibliographie pourrait être complétée par de brefs résumés des ouvrages et articles énumérés;
- il faudrait vérifier soigneusement les listes de distribution pour éviter tout gaspillage;
- on pourrait envisager de commander des articles spéciaux à l'extérieur.

NATO DIFFUSION RESTREINTE

Ultérieurement, il a été décidé qu'en cas de nécessité c'est en diminuant le nombre des pages de la publication qu'il faudrait effectuer des économies (AC/52-R/86, paragraphe 13).

4. Les justifications que le Directeur a présentées au Comité du Budget pour la création du nouveau poste sont les suivantes:

- (1) les démarches entreprises actuellement afin de recueillir une documentation plus intéressante pour les "Nouvelles de l'OTAN" auprès du Secrétariat International et des Commandements militaires se traduisent par un travail supplémentaire, d'abord pour réunir cette documentation et ensuite pour la dépouiller et la mettre en forme;
- (2) le rédacteur en chef français consacre actuellement une grande partie de son temps à la préparation de discours et d'articles pour le Cabinet du Secrétaire Général;

5. On notera que parmi les réductions budgétaires proposées par le Directeur de l'Information, une petite économie de F. 400.000 est envisagée, au titre d'une réduction éventuelle du nombre de pages des "Nouvelles de l'OTAN". Même si cette réduction devait être effectuée, la création d'un nouveau poste de rédacteur resterait nécessaire.

6. Le Comité est prié de signifier son accord pour la création de ce poste.

(Signé) Joseph B. PHILLIPS

Palais de Chaillot,
Paris, XVIe.